

AMÉNAGEMENT - Le site du Château de Blonay présente des qualités spatiales, patrimoniales et paysagères exceptionnelles, qui en font un lieu à forte valeur identitaire. Le plan d'extension partiel qui régit son aménagement date de 1946. Il n'est plus en phase avec la préservation nécessaire de cet environnement sensible. Il permettrait notamment de réaliser un vaste quartier de villas à proximité du Château.

Blonay : plan d'affectation Le Château Une protection nécessaire et à long terme

L'objectif du PA Le Château est de préserver la zone de verdure actuelle, de maintenir les espaces de loisirs, de développer la mobilité douce et de délimiter strictement certaines zones constructibles, en priorité d'utilité publique, prévues en bordure du périmètre concerné. La Fondation du Château de Blonay a également besoin de moyens suffisants pour pérenniser son patrimoine. Comme la rénovation de la maison paysanne, inscrite dans une procédure parallèle.

Afin de remédier à cette situation, la municipalité et la Fondation du Château de Blonay ont pris la décision d'établir un plan d'affectation (PA), qui ne constitue pas un projet figé, mais plutôt une vision d'aménagement cohérente.



Véritable poumon de verdure

L'objectif principal de ce plan d'affectation vise à conserver l'intégrité de cet environnement, inchangé depuis plusieurs siècles. Un site emblématique qui marque le paysage et dessine la porte d'entrée du village. Dans le tissu relativement dense de villas aux alentours, ce poumon de verdure constitue une exception qui mérite une protection à long terme.

Fruit d'un large processus de concertation, la révision de ce plan d'affectation, lancée il y a plus de 30 ans, a reçu récemment l'accord des services de l'Etat concernés. A la suite de sa présentation au conseil communal, la municipalité et la Fondation invitent la population de Blonay à découvrir en primeur ce plan d'affectation.

Participez aux visites guidées

Préalablement à sa mise à l'enquête publique, prévue au début de l'année prochaine, les citoyennes et citoyens de Blonay sont invités à des visites guidées, les samedis 5 et 12 décembre prochains. Celles-ci leur permettront de se rendre compte sur place des aménagements prévus. **Ces visites accompagnées s'organisent sur inscription par groupe de 5 personnes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.**

Un parcours balisé de cinq postes, à apprécier de manière autonome, sera également mis en place du 6 décembre à fin février 2021. Un site internet, entièrement dédié au PA Le Château, sera mis en ligne le 5 décembre, à l'adresse www.pacb.ch. Les personnes intéressées pourront y trouver toutes les informations et réponses à leurs questions.

Les objectifs poursuivis par ce plan d'affectation

La volonté est de pérenniser le site du Château de Blonay en conservant en zone verte plus de 70% des surfaces, avec les objectifs suivants :

- Placer l'intérêt public au centre des réflexions du plan d'affectation
- Préserver l'environnement et les activités de loisirs
- Encourager la mobilité douce autour du Château, notamment par la création d'un cheminement piétonnier le long de la route de Châtel-St-Denis
- Prévoir une densification minimum et avant tout dédiée aux besoins d'utilité publique (EMS, logements protégés)
- Assurer le développement harmonieux de l'entrée du village
- Donner à la Fondation du Château de Blonay les moyens d'entretenir le patrimoine existant



INSCRIVEZ-VOUS AUX VISITES COMMENTÉES

**Samedis 5 et 12 décembre 2020
de 9h à 15h, départ chaque heure**

Par internet :

www.blonay.ch/pacb-visite

Par téléphone :

021 926 82 20 - Service de l'urbanisme

